

Procès Verbal du conseil d'école

École Jean Milon - Saignon

jeudi 20 octobre 2022 de 17H30 à 19h30

1/ Présentation des personnes du conseil des écoles :

Mme PLA, directrice de l'école
Mme Bonnaure, enseignante
Mme Estève, enseignante

Mr Haucourt, maire de Saignon
Mme Brest, adjointe en charge de l'école

Mme Berroteran, déléguée des parents d'élèves
Mme Danodio déléguée des parents d'élèves

Présidente de séance : Mme Pla, directrice de l'école

2/ Lecture et approbation du dernier conseil d'école en date du 24 juin 2022

Après relecture, le procès verbal, du conseil d'école du 24 juin 2022, a été approuvé, dans son ensemble, par toutes les participantes et le participant.

3/ Lecture et approbation du règlement intérieur

Après relecture, le règlement intérieur a été approuvé, dans son ensemble, par toutes les participantes et le participant. Aucune modification n'a été apportée.

4 / Point sur les effectifs de rentrée

2022- 2023	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
total	6	6	12	7	9	6	9	4	59

Pour la rentrée 2023, nous ne connaissons pas encore les effectifs prévisionnels définitifs et la répartition des enfants sur l'école. Une demande auprès des mairies (Auribeau, Sivergues, Buoux, Castellet, Saignon) vient d'être transmise afin de connaître les noms des enfants nés en 2020 sur le territoire de l'école.

5/ Projets pédagogiques :

a) projets pédagogiques de l'école

Les enseignantes ont choisi de travailler sur la nature et la forêt qui nous entourent.

- La classe de maternelle fera des sorties natures, avec des parents spécialistes du sujet pour connaître le cycle de vie des plantes, la succession des saisons, la reconnaissance de certains végétaux et un travail artistique autour de la nature.
- La classe de CP-CE1 fait l'école dehors le mardi pendant 1h, sur le terrain au dessus du stade, prêté par la mairie. Les enfants enlèvent les déchets, préparent l'arrivée d'arbres, planteront des végétaux, construisent des cabanes, réalisent des œuvres en land-art, étudient le paysage. Le vendredi, les enfants sont en classe promenade, pendant 40 minutes. Il s'agit d'une sortie ouverte qui permet aux enfants d'observer, de découvrir, de tâtonner et de se questionner sur ce qui est présent autour d'eux et d'elles.
- La classe de CE2-CM1-CM2 La classe de CE2-CM1-CM2 va étudier/observer /se documenter sur les arbres (évolution au fil des saisons, connaître leur nom en fonction de leurs feuilles, les mesurer, comment gérer une forêt ...) mais aussi représenter des arbres, des feuilles, plus artistiquement en arts visuels.

b) les intervenants

- Pascal Briosne, intervenant du conservatoire de musique intercommunal intervient pour les cycles 2 et 3 tous les mardis de 10h15 à 12h, sur le thème des percussions corporelles et avec des objets du quotidien détournés. Les rencontres se feront désormais à la salle des fêtes, en réponse au dérangement des voisins. Une représentation publique musicale aura lieu en mai-juin à la salle des fêtes.
- Patrice Hilaire, intervenant de la fédération française de basket ball, interviendra pour les enfants de cycle 2 et 3, du 27 février au 4 avril, les lundis après-midi, dans la cour de l'école et au stade.
- Marion Mestre et Nicolas Gras, intervenants de la fédération française de rugby, interviendront du 6 novembre au 15 décembre, pour les enfants de cycle 2 et 3, les jeudis après-midi, dans la cour de l'école et au stade.
- Les enfants de cycle 2 et 3 bénéficient de séances à la piscine du lycée depuis le 8 septembre et jusqu'au 17 novembre, avec les maîtres nageurs d'Apt. Nous remercions la mairie pour le transport en car des enfants et les parents habilités qui prennent en charge un groupe dans l'eau et accompagnent dans les vestiaires.
- Nous allons à la médiathèque communale, avec Isabelle Maloberti, bibliothécaire, le lundi pour les enfants de maternelle et de ce2-cm1-cm2 et le vendredi pour les enfants de cp-ce1.

c) les aides spécifiques

- Une professeure spécialisée pour les enfants allophones intervient tous les lundis matins pour les enfants ukrainiens. Une demande de convention avec l'école Giono a été faite pour un accueil supplémentaire le vendredi matin.
- L'enseignante spécialisée est intervenue pour faire passer les évaluations nationales auprès des enfants de CP et un test de fluence de lecture pour les enfants de ce1.
- La psychologue scolaire intervient pour faire un bilan auprès d'un enfant
- L'infirmière scolaire a été présente sur l'école le 11 octobre dernier pour réaliser des tests d'audition, de vue et d'hygiène dentaire des enfants de CP et CE1.
- D'autres suivis ou bilans peuvent être demandés par les familles ou les enseignantes au cours de l'année.

d) plan de continuité pédagogique

Après lecture, le plan de continuité pédagogique a été approuvé, dans son ensemble, par toutes les participantes et le participant.

La directrice d'école a obtenu 12 journées de décharge de direction pour l'année scolaire. Mme Konopko assurera les remplacements lors de ces journées.

6/ Classes transplantées

Les projets de classes transplantées rentrent dans l'Axe « vivre ensemble » du projet d'école. Généralement le coût pour les familles est très bas. Cette année il sera demandé 10 euros par enfant et par jour de classe transplantée, soit 50€ pour un séjour par enfant. De plus, comme les deux séjours sont sur 5 jours, nous allons pouvoir demander un financement supplémentaire à l'association Jeunesse en plein Air, en déposant des dossiers pour toutes les familles qui ont un quotient familial au dessous de 900€. La coopérative d'école pourra financer une partie. L'association de parents d'élèves financera le reste.

- **itinérance à vélo, pour les enfants de la classe de ce2 cm1 cm2**

La date est encore indéterminée.

C'est un séjour sportif et nature.

Le projet annoncé aux parents lors de la réunion de rentrée est modifié. Mme Bonnaure souhaiterait partir 5 jours afin de pouvoir rencontrer la classe de cycle 3 de Baumes de Venise, le 3ème jour. Elle est en recherche de l'itinéraire afin de réserver, au plus tôt, les campings sur le trajet.

L'accompagnement sera réalisé par les parents qui sont déjà habilités. Prochainement, une nouvelle campagne d'habilitation aura lieu et sera proposée aux parents non-encore habilités.

- **Séjour à l'île des libertés d'Avignon ou à Biabaux pour les enfants de la classe de cp ce1**

C'est un séjour nature à la rencontre des correspondants.

La date est encore indéterminée.

L'accompagnement sera réalisé par les parents. Il faut 2 parents par jour. Un roulement sera peut-être nécessaire en fonction des disponibilités de chacune et chacun.

Le transport en car par la mairie sur le lieu de séjour sera demandé.

7/ Services municipaux : transports, cantine, travaux... :

Les services de transports, cantine, centre de loisirs et garderie n'ont pas fait l'objet de demandes particulières.

Une liste de travaux a été transmise à la mairie. Quelques travaux ont déjà été effectués et d'autres le seront lors des vacances scolaires :

- vérifier la stabilité et remplir les blocs de la cour du haut
- faire des trous pour la plantation des arbres sur le terrain au dessus du stade
- installation d'un porte manteau dans les toilettes adultes (effectué)
- remettre en place le petit banc sous le préau du haut (effectué)
- tendre les cables du préau du haut
- vérifier l'étanchéité des cheminées de la cantine qui sortent au niveau de la cour du haut
- fermer avec un cadenas le regard de la cuve de gaz de la cour du haut
- réparation de la têtère de la porte simple de la classe de maternelle.
- installer un vidéoprojecteur dans la classe de cp-ce1 (effectué)
- mettre à jour le système d'exploitation de l'ordinateur de direction et de celui du TBI (effectué)
- suite à l'intervention électrique et aux dégâts occasionnés :
 - remise en service de l'alarme incendie et de la porte coupe-feu de la cantine
 - remise en service de l'interphone d'entrée (effectué)
 - remplacement du micro onde (effectué)
 - remplacement des chargeurs des pc portables élèves (effectué)
 - réparation du vidéo projecteur de la classe de ce2 cm1 cm2 (effectué)

La directrice remercie la mairie pour ses réponses rapides à la réalisation des travaux et aux modifications demandées.

8/ Questions diverses :

- Mme Berroteran, parent d'élèves, nous indique avoir reçu des remarques de parents d'enfants qui se faisaient embêter par des plus grands lors des récréations. Les enseignantes répondent qu'elles sont vigilantes pendant les récréations et qu'elles interviennent rapidement sur les situations. Elles utilisent la technique du message clair qui est un échange verbal entre deux élèves en relation duelle visant à la résolution de petits conflits entre pairs.
- Les enseignantes remercient l'association de parents d'élèves pour l'achat de matériels et de jeux pour les récréations.
- Mme Brest, adjointe à la mairie, nous fait part de la proposition d'un spectacle pour Noël, proposé par la médiathèque. Il aura lieu le 5 décembre à la salle des fêtes. Le navire dérive.
- L'école a été choisie pour obtenir une subvention de 1500 euros, pour le plan bibliothèque 2022-2023, versée par le rectorat, pour l'achat de livres pour les bibliothèques de classe. Les enseignantes ont défini une liste de documents au regard des listes de référence de chaque cycle. La mairie doit établir une attestation disant qu'elle participe aussi à la revalorisation de la bibliothèque. Un devis a été demandé à la librairie Fontaine.

Remerciement pour l'implication de tous les partenaires de l'école.

Le prochain conseil aura lieu le jeudi 2 mars 2023

Fin de la séance à 19h30

Signature de la Présidente de séance
Mme Pla, Directrice de l'école